

DEC140195DR01

Décision donnant délégation de signature à Madame Sylvie THENAULT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8058 intitulée Centre d'Histoire du XXe siècle

LA DIRECTTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS. du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8058, intitulée «Centre d'Histoire du XXe siècle », dont la directrice est Madame Pascale GOETSCHERL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Sylvie THENAULT, Directeur de recherche 1^{ère} classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 janvier 2014

La Directrice d'unité
Pascale GOETSCHERL

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014